

Plantes invasives, ne vous laissez pas séduire !



Conception : Cécilia 2011 - Photos: CSREB/Philippe Vuhromieu - Cécilia/Serge Chavette et Roland Puffin

www.cen-centre.org/groupe-plantes-invasives



Les Plantes Invasives en région Centre-Val de Loire



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.



Établissement public du ministère chargé du développement durable



**Le Groupe de travail
« Plantes invasives »
Centre-Val de Loire**





Plantes
invasives

Groupe de travail
Centre-Val de Loire

Le Groupe de travail « Plantes invasives »

Cen Centre-Val de Loire
ANIMATEUR



Conservatoire Botanique National



BASSIN PARISIEN

CBNBP

OPERATEUR TECHNIQUE pour la gestion des
données flore

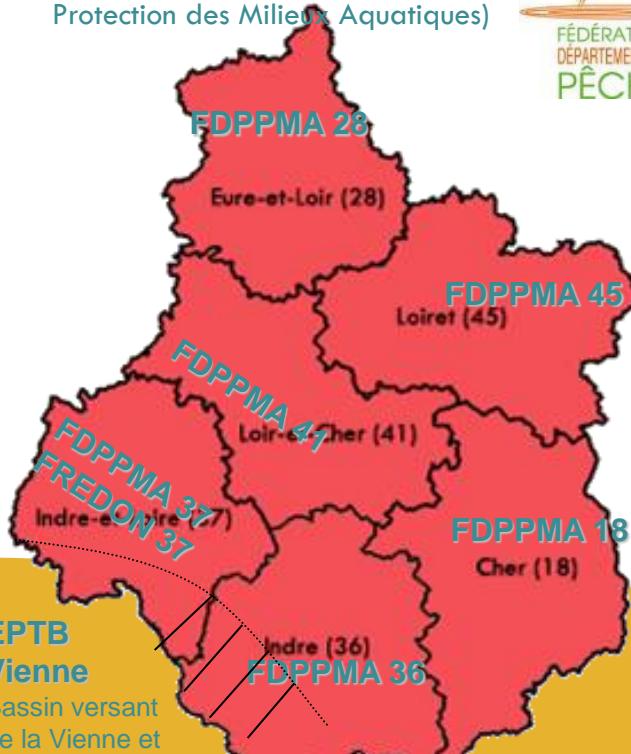
Coordinateurs départementaux

FDPPMA 18, 28, 36, 37, 41, 45
Fédérations Départementales de la Pêche et de la
Protection des Milieux Aquatiques)



FREDON 37

(Fédération Départementale des Groupements de
Défense contre les Organismes Nuisibles)



**EPTB
Vienne**
Bassin versant
de la Vienne et

- ➔ organisation locale de la collecte des informations de terrain ;
- ➔ surveillance active des zones indemnes et intervention précoce sur les nouveaux foyers ;
- ➔ sensibilisation des collectivités locales et administrations.

Le GTPI

Axes de travail

Connaissance

Hierarchisation des invasions (liste, analyse de risque, mesure d'impacts, veille bibliographique)

Connaissances générales sur la biologie et l'écologie des espèces (connaissances de terrain)

Cartographie ou répartition des espèces
(observatoire des plantes invasives)

Gestion

Gestion globale des invasions (stratégie de gestion, organisation des moyens)

Techniques de lutte et mises en œuvre

Systemes de détection et d'éradication précoce

Sensibilisation des acteurs en amont de l'introduction d'espèces invasives

Communication

Information, sensibilisation du public et restitution de l'information collectée aux acteurs (colloque, site internet, guide...)

Échanges avec différents groupes de travail supra-régionaux (bassin Loire-Bretagne, ...)

Formations



La Charte d'engagement contre l'introduction de Plantes invasives



La Charte



Engagements de la collectivité :

- **Ne pas planter en régie** les plantes présente sur la liste des plantes invasives établie par le Conservatoire botanique du Bassin Parisien
- **Mentionner dans les cahiers des charges d'aménagements** la non introduction de ces plantes (favoriser la flore locale)

La Charte

Engagements du GTPI :

- Apporter des conseils de gestion sur les plantes invasives présentes sur la commune
- Proposer à la collectivité de participer aux formations de reconnaissance et de gestion des plantes invasives
- Communiquer vers le grand public sur cette démarche (rédaction d'articles, de communiqués de presses, prêt d'exposition, réunions publiques d'informations...)



Merci de votre attention !

